



Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conseil Municipal
Séance du 22 juillet 2020

Sommaire

Introduction	p.3
Focus sur la dissolution de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de Ski	p.4
I – Présentation du compte administratif 2019	
I-1) La section de fonctionnement	
1-A) Les dépenses de fonctionnement	p.5
1-B) Les recettes de fonctionnement	p.9
I-2) La section d'investissement	
2-A) Les dépenses d'investissement	p.14
2-B) Les recettes d'investissement	p.18
II – Les restes à réaliser	p.22
III – Résultats de l'exercice	p.23

Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le Compte Administratif (CA) termine le cycle budgétaire annuel. Il s'agit du document budgétaire à travers lequel l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le CA :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il doit être en parfaite concordance avec le Compte de Gestion (CG) établi par le trésorier, comptable de la collectivité.

Le CA 2019 du budget principal a été précédé :

- Du Rapport d'orientation budgétaire 2019 qui s'est tenu le 14 mars 2019 et acté par délibération n°3.
- Du vote du Budget Primitif 2019 intervenu le 4 avril 2019.
- Des Décisions Modificatives adoptées le 25 juin 2019, le 10 octobre 2019 et le 18 décembre 2019.

De plus, l'exercice 2019 a été marqué par la reprise des résultats de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de ski.

FOCUS SUR LA DISSOLUTION DE LA REGIE MUNICIPALE D'EXPLOITATION DE LA PISTE DE SKI

Par délibération 2.3 du 30 octobre 2018, le Conseil Municipal a décidé la dissolution de la Régie d'Exploitation de la Piste de Ski à compter du 31 octobre 2018. Cette décision, bien qu'indispensable, n'est pas sans conséquence pour le budget de la Ville.

En effet, la comptabilité de la Piste de Ski a été réintégrée dans les comptes de la commune sur l'exercice 2019. Cette réintégration a pour conséquence la reprise des résultats de clôture de la régie municipale dans le budget principal de la commune :

- un déficit de fonctionnement cumulé de 7 931 079,26 €.
- un excédent d'investissement de 198 027,19 €

Le déficit de fonctionnement est dû aux charges de loyers dues à la commune pour 3 158 549,53 €, aux redevances d'électricité dues à la régie municipale d'électricité de 2 823 556,83 € et au déficit structurel cumulé de 1 948 972,90 €.

Les impayés de loyers avaient été totalement provisionnés depuis 2015, la provision a donc été reprise en intégralité permettant de couvrir une partie du déficit.

Le déficit structurel a pu être absorbé.

La dette d'électricité a été payée par la commune pour son montant TTC soit 3 382 741,06 €.

En regard des capacités financières de la commune très limitées, le Ministère de l'Action et des Comptes Publics a été sollicité afin de bénéficier de l'autorisation de recourir à la procédure dérogatoire d'étalement des charges sur une durée de 10 ans pour la dette d'électricité.

Bien que la reprise d'un résultat déficitaire d'un budget dissous ne constitue pas une charge comptabilisée sur un compte de classe 6 pouvant faire l'objet d'un étalement, le Ministère a admis, à titre exceptionnel et dérogatoire, que le déficit de fonctionnement de 3,2M € représentant la dette d'électricité puisse être reprise progressivement au compte administratif à compter de l'exercice 2020 sur une durée maximale de 5 ans*.

L'ajustement annuel des résultats de la section de fonctionnement aurait cependant généré une discordance entre le compte de gestion et le compte administratif à compter du 31 décembre 2019 et ce, jusqu'au 31 décembre 2024.

D'autres solutions ont donc été étudiées parallèlement afin d'intégrer ce déficit sur un seul exercice et ne pas compromettre les prochains, à savoir la souscription d'une nouvelle ligne de trésorerie de 2 500 000,00 € en complément de celle de 1 000 000,00 € déjà souscrite et permettre de régler en une seule fois la dette d'électricité.

**Pour rappel, cette autorisation exceptionnelle est la 2^{ème} accordée par l'Etat, après l'autorisation de transférer 2M€ de la section d'investissement vers la section de fonctionnement.*

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

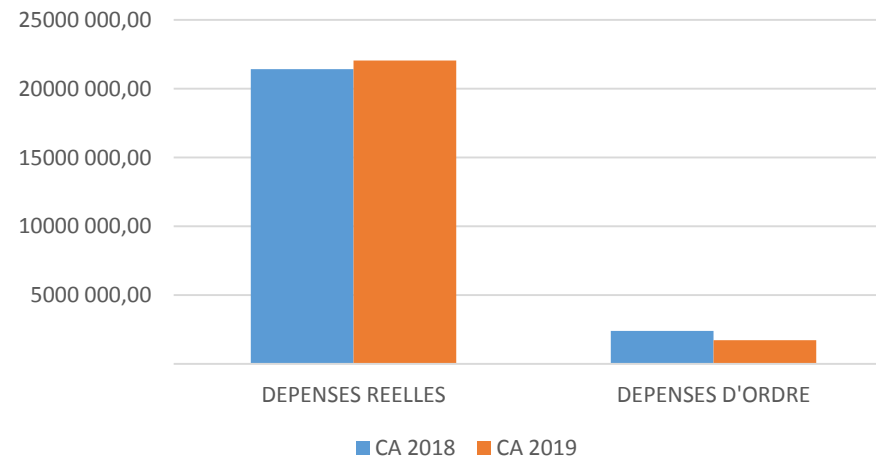
1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à 23 781 043,85 € et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	Ecart 2019/2018
DEPENSES REELLES	21 416 921.16	22 056 118.78	2.98%
DEPENSES D'ORDRE	2 408 613.55	1 724 925.07	-28.39%
TOTAL	23 825 534.71	23 781 043.85	-0.19%

Ces dernières permettent d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité.

Elles regroupent : les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

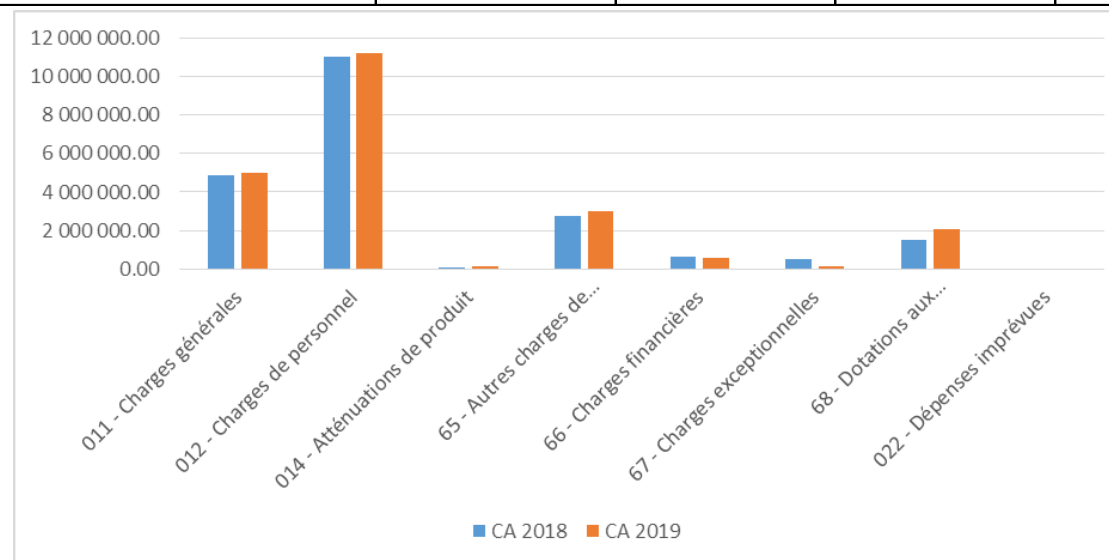


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Présentation détaillée des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
011 - Charges générales	4 883 398.57	5 379 580.74	4 970 645.80	1.79%
012 - Charges de personnel	11 056 151.41	11 280 000.00	11 201 364.40	1.31%
014 - Atténuation de produits	100 558.00	200 000.00	115 979.00	15.34%
65 - Autres charges de gestion courante	2 756 789.46	3 102 000.00	2 976 041.02	7.95%
66 - Charges financières	614 207.18	593 000.00	586 915.19	-4.44%
67 - Charges exceptionnelles	504 632.94	142 000.00	131 073.37	-74.03%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 501 183.60	2 074 100.00	2 074 100.00	38.16%
022 - Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 416 921.16	22 770 680.74	22 056 118.78	2.98%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 22 056 118,78 € soit 2 058,00 € par habitant (10 719 habitants au 1^{er} janvier 2018 selon l'INSEE).

Elles ont augmenté de près de 640 000,00 € par rapport à 2018, le chapitre 68 étant celui qui a connu la plus forte hausse.

Les chapitres 011 – charges générales et 012 – charges de personnel restent stables ce qui signifie que ces deux postes sont maîtrisés.

Le chapitre 014 – atténuation de produits est en légère hausse de 15 000,00 €. Ceci s'explique notamment par l'augmentation du prélèvement au titre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, de 23 400,00 € en 2018 à 37 500,00 € en 2019. 78 483,00 € concernent le crédit d'impôts pour manifestation artistique.

Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante retrace les subventions versées, la participation aux organismes de regroupement ainsi que l'admissions en non valeur de créances éteintes qui se sont élevées à 178 226,81 € en 2019, dont 176 737,08 € concernaient un montant provisionné. Il retrace également le reversement de la taxe de séjour et de la redevance du Casino pour la promotion du site touristique à la SPL Destination Amnéville.

Le chapitre 66 – charges financières retrace les intérêts d'emprunts.

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles a connu la plus forte baisse en 2019. En 2018, il était exceptionnellement haut du fait de l'intégration des résultats de l'Epic – Office de Tourisme suite à sa dissolution.

Le chapitre 68 – dotations aux amortissements et au provisions, a augmenté de 573 000,00 € en 2019.

Des provisions doivent être constituées dès qu'apparaît un risque financier pour la collectivité. A ce chapitre sont donc inscrits les loyers et autres recettes qui pourraient ne jamais être recouvrées. En 2019, la commune a donc du inscrire plus de créances à risques.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 1 724 925,07 € en 2019. Elles sont donc en baisse par rapport à 2018.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
023 - Virement à la section d'investissement		2 014 220,96		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 408 613,55	1 523 000,00	1 724 925,07	-39,64%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 408 613,55	3 537 220,96	1 724 925,07	-39,64%

Contrairement aux écritures réelles, les opérations d'ordre, qu'elles soient en dépenses ou en recettes, en section de fonctionnement ou en section d'investissement, ne se traduisent pas par des entrées ou sorties d'argent. Elles n'ont donc aucune incidence sur la trésorerie de la Commune bien qu'elles aient un impact sur le résultat.

Le chapitre 023 – virement à la section d'investissement est un chapitre budgétaire sans exécution. L'inscription à ce chapitre permet l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 042 – transfert entre sections retrace essentiellement des écritures liées aux immobilisations (amortissements, constatation de la Valeur Nette Comptable (VNC) et plus-value en cas de cession...).

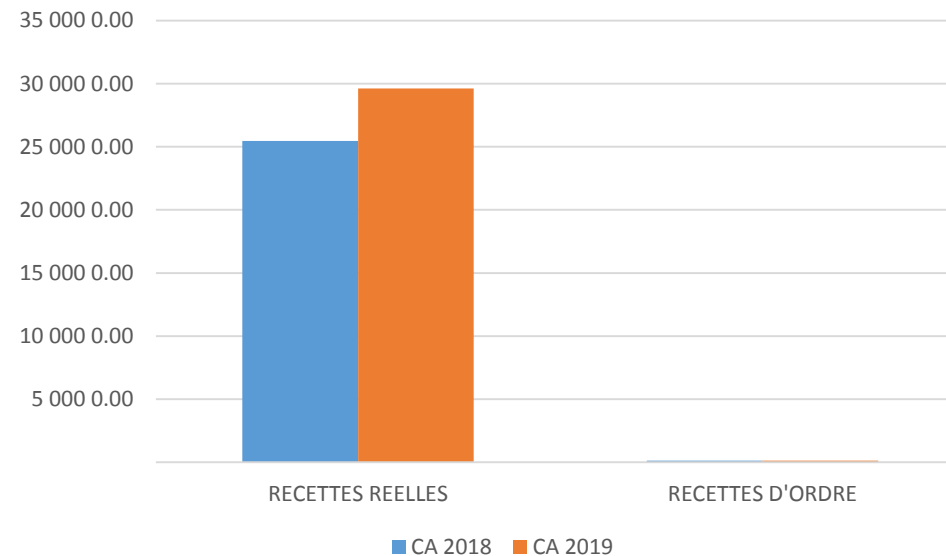
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 29 771 617,71 € et se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	Ecart 2019/2018
RECETTES REELLES	25 465 826.60	29 628 644.56	16.35%
RECETTES D'ORDRE	132 780.80	142 973.15	7.68%
TOTAL	25 598 607.40	29 771 617.71	16.30%

Depuis 2016, les communes contribuent au redressement des Finances Publiques consécutivement aux lois de programmation des Finances Publiques 2015-2019 et 2018-2022. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est la plus impactée.

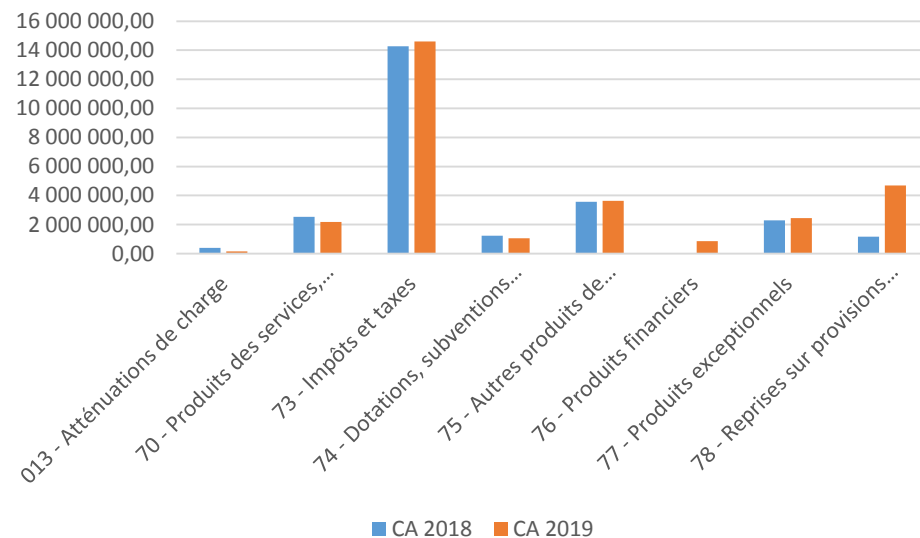


I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Présentation détaillée des recettes réelles

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
013 - Atténuations de charge	388 188,14	300 508,07	154 945,31	-60,08%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 543 621,14	1 917 250,00	2 177 188,97	-14,41%
73 - Impôts et taxes	14 270 760,96	14 279 300,00	14 602 473,75	2,32%
74 - Dotations, subventions et participations	1 230 739,00	1 025 700,00	1 046 745,51	-14,95%
75 - Autres produits de gestion courante	3 566 941,26	3 560 000,00	3 642 915,34	2,13%
76 - Produits financiers	125,95	858 000,00	857 346,23	680603,64%
77 - Produits exceptionnels	2 296 470,38	2 061 000,00	2 455 029,93	6,90%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	1 168 979,77	4 692 262,44	4 691 999,52	301,38%
Total des recettes réelles de fonctionnement	25 465 826,60	28 694 020,51	29 628 644,56	16,35%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 29 628 644,56 € soit 2 764,00 € par habitant. Elles ont augmenté de plus de 4 000 000,00 € par rapport à 2018.

Toutefois, cette importante hausse est totalement exceptionnelle et se retrouve principale au chapitre 78.

Le chapitre 013 – atténuation de charges regroupe les remboursements sur les rémunérations et charges du personnel notamment les remboursements d'indemnités journalières ainsi que les participations sur salaires les contrats aidés (CAE, CUI...).

Le chapitre 70 – produits des services enregistre les produits des différents services rendus aux usagers de la Ville tels que le Conservatoire, la Médiathèque, la Piscine Patinoire, le périscolaire, la cantine, l'Alsh... De plus, le Centre Thermal, relié auparavant à l'installation gaz du complexe piscine patinoire, a été déconnecté en 2018 suite à la mise en place du chauffage urbain. Cette déconnexion a entraîné la fin de la facturation « prestation curiste » et donc une baisse des recettes au même titre que la réintégration des agents mis à disposition du Golf dans les effectifs communaux.

Le chapitre 73 – impôts et taxes correspond au produit des impôts ménages : taxe d'habitation, taxe foncière... En 2019, la commune n'a pas augmenté les taux d'impositions.

Le chapitre 74 – dotations et participations, dans lequel on retrouve la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), est en baisse de 184 000,00 € entre 2019 et 2018.

La Dotation forfaitaire est passée de 245 310,00 € en 2018 à 133 315,00 € en 2019

La Dotation de Solidarité Urbaine de 160 230,00 € en 2018 à 166 229,00 € en 2019

soit une perte globale de 106 000,00 €.

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante permet d'enregistrer les recettes liées aux loyers et charges des logements et bâtiments en location ainsi que la redevance versée par le Casino pour la promotion touristique du site. Celle-ci est ensuite reversée à la SPL Destination Amnéville au chapitre 65.

Le chapitre 76 – produits financiers, est celui qui a connu la plus forte augmentation en 2019. Celle-ci est exceptionnelle car elle correspond au remboursement des intérêts de l'emprunt initialement souscrit par la Commune pour la construction de l'Atomic Bowl. L'émission d'un titre de recettes permet d'être conforme à la convention initiale. Cette recette fait l'objet d'une provision à l'article 6817 – chapitre 68 de la section de fonctionnement

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Le chapitre 77 – produits exceptionnels enregistre principalement les produits des cessions immobilières et mobilières, le droit d'entrée du Casino.

Le chapitre 78 – reprises sur provisions, avec le chapitre 76, permet d'expliquer l'augmentation des recettes de fonctionnement 2019. En effet sont inscrites les reprises sur provisions constituées lorsque le risque se concrétise ou est écarté.

A partir de 2015, par prudence mais aussi par principe de sincérité du budget communal, des provisions ont été constituées pour tous les loyers de la Piste de ski depuis 2010.

En 2019, les comptes de la régie municipale d'exploitation de la Piste de Ski ont été clôturés et les résultats intégrés au budget de la Commune.

Le risque a alors définitivement disparu et les provisions constituées ont été intégralement reprises pour 3 158 549,53 €.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 142 973,15 € en 2019.

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 780,80	180 284,00	142 973,15	7,13%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	132 780,80	180 284,00	142 973,15	7,13%

Pour rappel, les opérations d'ordre impactent le résultat mais en aucun cas la trésorerie. En effet, contrairement aux opérations réelles, les écritures d'ordre n'entraînent ni encaissement ni décaissement de fonds.

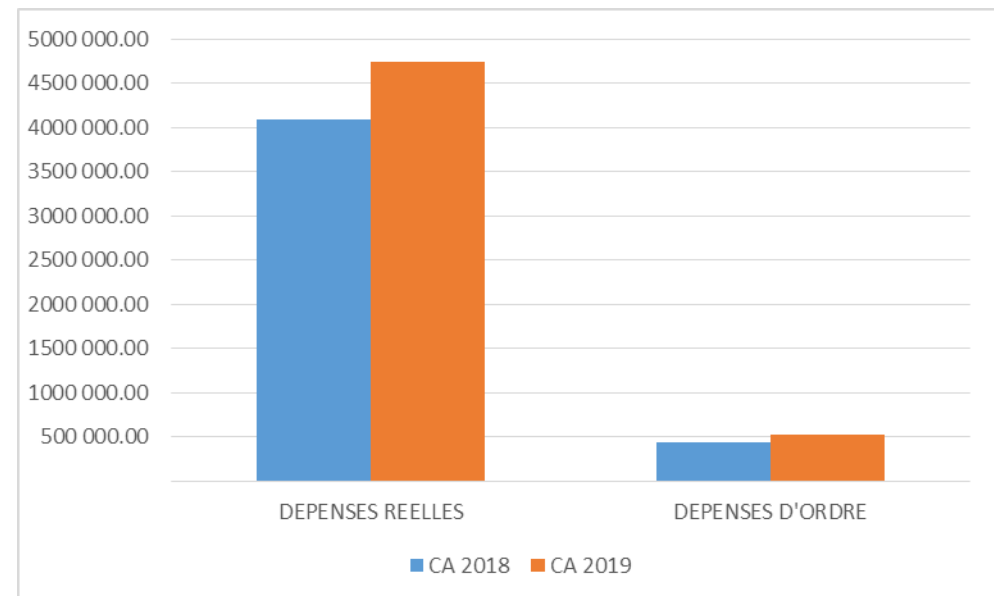
I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent pas une modification du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, frais d'études ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

A la clôture de l'exercice 2019, les dépenses d'investissement étaient de 5 271 468,35 € et se répartissaient ainsi :

INVESTISSEMENT	CA 2018	CA 2019	Ecart 2019/2018
DEPENSES REELLES	4 097 026.91	4 745 649.68	15.83%
DEPENSES D'ORDRE	437 027.89	525 818.67	20.32%
TOTAL	4 534 054.80	5 271 468.35	16.26%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillées des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	RAR AU 31/12/2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	52 000,00	3 600,00	39 480,94	
13 - Subventions d'investissement	6 000,00	0,00	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 054 807,91	2 194 000,00	0,00	2 183 340,30	5,89%
20 - Immobilisations incorporelles	69 165,03	186 500,00	97 705,00	45 279,11	-52,75%
204 - Subventions d'équipement versées	0,00	238 500,00	169 950,00	68 500,00	
21 - Immobilisations corporelles	185 263,43	650 700,00	33 254,00	539 602,17	65,67%
23 - Immobilisations en cours	1 691 790,54	4 421 480,11	2 529 771,00	1 869 447,16	9,50%
26 - Titres de participation	90 000,00	14 000,00	14 000,00		
27 - Autres immobilisations financières	0,00				
Total des dépenses réelles d'investissement	4 097 026,91	7 757 180,11	2 848 280,00	4 745 649,68	13,67%

Les dépenses réelles d'investissement 2019 se sont élevées à 4 745 649,68 € contre 4 097 026,91 € en 2018, soit une hausse d'environ 649 000,00 € dont une part importante au chapitre 21.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves enregistre les remboursements de la Taxe d'aménagement perçue à tort par la Ville et à rembourser à la Direction Départementale des Finances Publiques .

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées correspond au remboursement de capital de la dette dont l'encours au 31 décembre 2019 est de 2 022 084,93 € mais aussi le remboursement des dépôts de garantie et les « autres dettes » telles que RTE, le réseau de chaleur, le terrain EPFL...

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

Le chapitre 20 – immobilisations incorporelles comptabilise notamment les frais d'études, les frais d'insertion et l'acquisition de licences et logiciels tels que Imuse pour la gestion du conservatoire, des licences supplémentaires au logiciel As Tech, licence GEODP pour le placier ou encore la solution en ligne pour le traitement et l'échange des documents de chantier (DICT). Ce chapitre comprend également les différentes études réalisées préalablement à certains travaux : diagnostics pour les portiques de Villa Pompéi ou le glissement de terrain de l'Orée du Bois ainsi que les annonces et insertions pour les dépenses d'investissement.

Le chapitre 204 – subventions d'équipement versées retrace le versement à la CCPOM de l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement concernant les travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) auquel la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) a transféré sa compétence Assainissement (y compris la compétence eaux pluviales).

Le chapitre 21 – immobilisation corporelles enregistre les installations et agencements de construction, les agencements et aménagements de terrains ainsi que les acquisitions de biens meubles ou immeubles. L'augmentation de près de 354 000,00 € entre 2018 et 2019 s'explique par l'acquisition d'un chariot télescopique pour 68 400,00 €, du bâtiment « Bournon » pour 144 728,15 €, d'un nouveau colombarium pour 22 994,65 €, de la mise en place d'un nouveau standard téléphonique, de mobiliers pour les écoles entre autres.

Le chapitre 23 – immobilisations en cours comptabilise les travaux de voirie et dans les différents bâtiments communaux tels que :

- la mise en accessibilité des voiries et bâtiments (mairie, complexe piscine patinoire, salle Maurice Chevalier, écoles...)
- la création de trottoirs, giratoire, ilots : chemin des terrasses du Soleil, rue de la Ferme, rue de la République, rue Adalbéron...
- la toiture de l'école Péguy
- la reprise de voiries rue Clemenceau, rue des Romains, rue Gabriel Péri...
- la création des nouvelles serres (les anciennes étant devenues dangereuses) au Centre Technique Municipal et aménagement du CTM
- le renforcement structurel du complexe Piscine Patinoire

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 525 818,67 €.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 780.80 €	180 284,00 €	142 973.15 €	7.13%
041 - Opérations patrimoniales	304 247.09 €	2 423 777.26 €	382 845.52 €	20.53%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	437 027.89 €	2 604 061,26 €	525 818.67 €	16.89%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en section de fonctionnement.
Il comprend notamment l'amortissement des subventions, les travaux en régie et les moins value sur cession d'immobilisations.

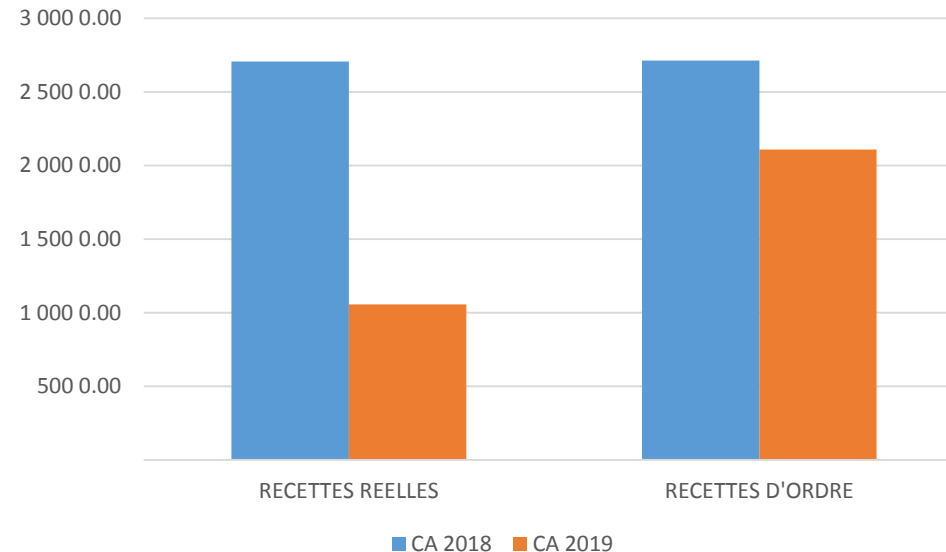
Le chapitre 041 concerne des opérations sur le patrimoine de la collectivité, transfert d'immobilisation, acquisitions à l'€ symbolique, entre autres.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 164 502,66 € et se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT	CA 2018	CA 2019	Ecart 2019/2018
RECETTES REELLES	2 705 278.22	1 056 732.07	-60.94%
RECETTES D'ORDRE	2 712 860.64	2 107 770.59	-22.30%
TOTAL	5 418 138.86	3 164 502.66	-41.59%



I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillées des recettes réelles

Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	RAR 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	2 431 901.06	497 591.48	0.00	583 168.37	-317.02%
13 - Subventions d'investissement reçues	138 318.60	1 948 390.00	1 624 922.00	315 923.18	56.22%
16 - Emprunts et dettes assimilées	58.56	509 500.00	500 000.00	9 500.00	99.38%
21 - Immobilisations corporelles	0.00	18 500.00	0.00	18 140.52	100.00%
23 - Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	5 000.00	100.00%
27 - Autres immobilisations financières	135 000.00	125 000.00	0.00	125 000.00	-8.00%
024 - Produits des cessions	0.00	2 122 500.00	1 420 000.00	0.00	0.00%
Total des recettes réelles d'investissement	2 705 278.22	5 221 481.48	3 544 922.00	1 056 732.07	-156.00%

Les recettes réelles d'investissement ont diminué de 1 648 546,15 € en 2019 par rapport à 2018.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves dont 1068 est celui qui a connu la plus forte baisse. En 2019, suite à l'intégration des résultats de la Régie Municipale de la Piste de ski, la section de fonctionnement était déficitaire et aucune inscription n'a été possible à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé.

Le chapitre 13 – subventions d'investissement reçues est en hausse suite aux enregistrements suivants :

- produit des amendes de police
- subventions versées pour la rénovation et la restructuration du Snowhall par la Région et la CCPOM
- subventions départementales pour la mise en accessibilité de la Mairie
- subventions CAF pour des jeux extérieurs et un logiciel de gestion au Centre St Exupéry
- subvention de l'Etat pour la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les recettes

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées enregistre les cautions reçues suite à la location des logements communaux et des bâtiments.

Le chapitre 21 – immobilisations corporelles comptabilise des annulations de retenues de garanties sur d'anciens marchés.

Le chapitre 23 – immobilisations en cours pour 5 000,00 € correspond à un remboursement d'avance forfaitaire sur un marché.

Le chapitre 27 – autres immobilisations financières reprend les cessions ou remboursements échelonnés (vente du bâtiment relais et travaux Atomic Bowl).

Le chapitre 024 – produit des cessions est un chapitre exclusivement prévisionnel et ne fera jamais l'objet d'émission de titres. Les cessions s'imputent à l'article 775 – chapitre 77 de la section de fonctionnement qui ne fera jamais l'objet d'une prévision. Les crédits sont ouverts par le biais d'une DM Technique. Il en est de même pour les autres articles correspondants aux cessions : 192 – 675 – 6761 – 7761.

I – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2 - A) La section d'investissement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

Chapitres	CA 2018	BP + DM 2019	RAR 2019	CA 2019	Evolution CA 2019 / CA 2018
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	2 014 220.96	0.00	0.00	0.00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 408 613.55	1 523 000.00	0.00	1 724 925.07	-39.64%
041 - Opérations patrimoniales	304 247.09	2 423 777.26	0.00	382 845.52	20.53%
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 712 860.64	5 960 998.22	0.00	2 107 770.59	-28.71%

Le chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement s'équilibre avec le chapitre d'ordre 023 – virement à la section d'investissement en dépenses de fonctionnement. Ces chapitres ne donnent jamais lieu à des réalisations.

Le chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 041 – opérations patrimoniales regroupe l'ensemble des recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

II – LES RESTES A REALISER

L'état des restes à réaliser 2019 s'élève à 2 848 280,00 € en dépenses et 3 544 922,00 € en recettes soit un solde positif de 696 642,00 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont constituées :

- des dépenses engagées non mandatées.
- des recettes notifiées non titrées.

DEPENSES

chapitre 10 – dotations, fonds divers et reserves	3 600.00
chapitre 20 – immobilisations incorporelles	97 705.00
chapitre 204 – subventions d'équipement versées	169 950.00
chapitre 21 – immobilisations corporelles	33 254.00
chapitre 23 – immobilisations en cours	2 529 771.00
chapitre 26 – titres de participation	14 000.00
Total	2 848 280.00

RECETTES

chapitre 024 – produit des cessions d'immobilisation	1 420 000.00
chapitre 13 – subventions d'investissement	1 624 922.00
chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées	500 000.00
Total	3 544 922.00

III) RESULTATS BUDGETAIRES PROVISOIRES 2019

BUDGET GENERAL 2019		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultats de l'exercice	Recettes	3 164 502,66	29 771 617,71	32 936 120,37
	Dépenses	5 271 468,35	23 781 043,85	29 052 512,20
	Solde	-2 106 965,69	5 990 573,86	3 883 608,17
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	Reports 2018	-821 238,33	-2 566 402,81	-3 387 641,14
Restes à réaliser au 31/12/2018	Recettes	3 544 922,00		3 544 922,00
	Dépenses	2 848 280,00		2 848 280,00
	Solde	696 642,00		696 642,00
Resultats cumulés 2019 avec RAR		-2 231 562,02	3 424 171,05	1 192 609,03
Résultat global de la section de fonctionnement			3 424 171,05	
Solde d'exécution de la section d'investissement - D001			-2 928 204,02	
Solde des restes à réaliser en section d'investissement			696 642,00	
Besoin de financement de la section d'investissement			-2 231 562,02	
Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)			2 231 562,02	
Solde du résultat de fonctionnement - R002			1 192 609,03	

III) RESULTATS BUDGETAIRES PROVISOIRES 2019 - suite

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes réelles et d'ordre de l'exercice. De plus, en 2019, les résultats de clôture de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de Ski ont été repris au budget principal de la commune.

Au 31 décembre 2018, les résultats de la commune laissent apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 5 364 676,45 €
- un déficit d'investissement de 3 704 718,52 €

A ceux-ci ont été intégrés les résultats de la Piste de Ski au 31 octobre 2018 à savoir :

- un déficit de fonctionnement de 7 931 079,26 €
- un excédent d'investissement de 198 027,19 €

Après intégration, les résultats 2018 de la commune laissent alors apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 2 566 402,81 €
- un déficit d'investissement de 821 238,33 €

A la clôture de l'exercice 2019 :

- La section de fonctionnement est excédentaire de 3 424 171,05 € et se décompose comme suit :

Excédent de l'exercice 2019	5 990 573,86 €
Déficit reporté 2018	- 2 566 402,81 €

Grâce à la gestion optimale des dépenses et des recettes de fonctionnement au cours des 5 dernières années et à l'inscription des provisions, inscription obligatoire pour un budget sincère, le résultat cumulé est excédentaire.

En effet, depuis 2015, le loyer annuel de la Piste de Ski est systématiquement provisionné. En 2016 et 2017, des provisions ont été constituées pour les loyers de 2010 à 2014 en plus du loyer annuel soit un total provisionné de 3 158 549,52 €.

Suite à la clôture de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de Ski et à l'intégration des résultats de celle-ci au budget de la commune, le risque a disparu et la provision a pu être reprise en section de fonctionnement, chapitre 78 permettant ainsi d'absorber une partie du déficit.

III) RESULTATS BUDGETAIRES PROVISOIRES 2019 - suite

- La section d'investissement est déficitaire de 2 928 204,02 € hors RAR et se décompose comme suit :

Déficit de l'exercice 2019	2 106 965,69 €
Déficit reporté 2018	821 238,33 €

Le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé avec RAR 2019) est de 2 231 562,02 €.

L'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice doit en priorité servir à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, par conséquent :

Excédent de fonctionnement :	3 424 171,05 €
Besoin de financement de la section d'investissement (1068) :	2 231 562,02 €
Excédent de fonctionnement à affecter :	1 192 609,03 €